

Philippe Poutou

Ouvrier, candidat anticapitaliste
2, rue Richard Lenoir
93 100 Montreuil



Montreuil, le 14/04/2017

Philippe Poutou

Ouvrier, candidat anticapitaliste
2, rue Richard Lenoir
93 100 Montreuil



Montreuil, le 14/04/2017

Réponse de Philippe Poutou à l'Union Syndicale de la Psychiatrie (USP)

Cher-e-s camarades de l'USP

Je vous remercie de votre courrier. Malgré une fin de campagne me laissant peu de disponibilités, je tiens à vous répondre avec l'appui de l'équipe "santé sécu social" du NPA.

Une nouvelle fois se confirme que l'état de la psychiatrie est en lien avec celui de l'ensemble de la société.

Dans un pays en crise, la peur de l'autre attisée par l'extrême droite, la droite, mais aussi la gauche gouvernementale permet de canaliser les frustrations et les colères vers des boucs émissaires qu'ils soient "étranges" comme les personnes atteintes de maladies psychiques, ou "étrangers" comme les migrants. C'est à juste titre que votre congrès a dénoncé l'inhumanité du sort réservé aux uns et aux autres.

Le président de la république sortant n'a sans doute pas eu recours aux outrances verbales de son prédécesseur utilisant sans vergogne les faits divers dramatiques pour alimenter les "politiques de la peur". Mais, sur le fond, la situation de la psychiatrie a continué de s'aggraver au cours de ces cinq dernières années.

Les gouvernements de l'ère Hollande ne sont pas revenus sur la législation sécuritaire instaurée par N. Sarkozy, et en particulier les soins sous contrainte, hors hôpital, instaurés par la loi du 5 juillet 2011.

La loi Touraine a accéléré les restructurations hospitalières. En alignant la psychiatrie sur le reste du système de soins, elle accélère le démantèlement de la politique de secteur. Le dispositif public extra hospitalier doit laisser la place à des professionnels libéraux et au secteur social et médico social associatif, tandis que les services de soins intra-hospitaliers doivent se soumettre aux normes de l'Hôpital-entreprise.

Si les réductions de crédits imposées par le "pacte de responsabilité" affectent l'ensemble de l'Hôpital Public, la psychiatrie publique en subit les conséquences les plus lourdes.

C'est la nature même du soin en psychiatrie qui est atteinte : la dictature de la "durée moyenne de séjour" la plus courte possible, des traitements réduisant au minimum la relation humaine avec le patient s'imposent, au nom de "l'efficience".

Votre appel à des "Etats généraux" ou à une "Constituante" pour la psychiatrie, me semble dans ces conditions pertinente pour redéfinir une politique progressiste et humaniste en santé mentale, et mobiliser pour sortir des impasses gestionnaires et sécuritaires.

Philippe Poutou

Ouvrier, candidat anticapitaliste
2, rue Richard Lenoir
93 100 Montreuil



Montreuil, le 14/04/2017

Selon moi une telle politique devrait s'orienter dans quatre directions :

- redonner à la personne souffrant d'une pathologie psychiatrique , sa place d'homme ou de femme et de citoyen(ne) à part entière et donc non seulement revenir sur la loi de 2011 mais aussi sur celle de 1990 qui reste une loi d'exception .
- redéfinir une politique de santé mentale, abordant la souffrance psychique et la maladie mentale dans toutes leurs dimensions . Nul ne peut nier la dimension sociale du mauvais état de santé psychique d'une partie de la population, qu'il s'agisse de la souffrance au travail, dont la multiplication des suicides est le signe le plus alarmant ou la souffrance des chômeurs ou des personnes à la rue.
- reconstruire, dans l'esprit de la politique de secteur , un dispositif de psychiatrie publique totalement gratuit, permettant d'assurer, dans et hors hôpital la prévention le soin et le suivi, et dont le pivot serait le centre de soins implanté dans la ville ou le quartier, ouvert 24h/24
- assurer le financement de ce service public en fonction des besoins, (et non de critères de rentabilité) à 100% par l'assurance maladie.

En psychiatrie , comme ailleurs, au lendemain des élections, pour que les choses changent vraiment c'est avant tout les mobilisations et les luttes de toutes celles et ceux qui sont concernés (usagers, assurés sociaux, professionnels) qui permettront de changer la donne.

Je suis convaincu que l'USP, comme elle l'a toujours fait saura y trouver sa place.

Bien sincèrement

Philippe Poutou

